



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE THERAVET SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de TheraVet SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 21 juin 2019, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 11.451.462,83 et d'un compte de résultats qui se solde par une perte de l'exercice de EUR 1.340.850,02.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Continuité d'exploitation et projection de flux de trésorerie / Risque de liquidité

Description du point clé de l'audit

La situation financière présente une perte de l'exercice de EUR 1.340.850,93 ainsi que des pertes reportées de EUR 1.956.666,95. Tel que décrit en annexe C-cap 6.20, la Société justifie la préparation des comptes annuels selon l'hypothèse de continuité d'exploitation, et estime entre autres que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie au 31 décembre 2021 devraient être suffisants pour financer ses opérations au moins jusqu'à la fin du premier trimestre 2024.

Selon l'article 3:6 § 1^{er} du Code des sociétés et des associations, le rapport de gestion doit contenir une justification de l'application des règles comptables de continuité au cas où le bilan fait apparaître une perte reportée ou le compte de résultats fait apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice. La Société justifie la préparation des comptes annuels selon l'hypothèse de continuité d'exploitation dans l'annexe C-cap 6.20.

L'évaluation de l'hypothèse de continuité d'exploitation et du risque de liquidité ont été identifiés comme un point clé d'audit, ceux-ci impliquant un jugement important dans l'estimation des liquidités requises pour les prochains mois afin de permettre à la Société de continuer ses activités.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons analysé la gouvernance et les procédures en place de la Société afin de conclure sur l'application de l'hypothèse de continuité.

Nous avons apprécié l'évaluation faite par la direction de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, tenant compte de toutes les informations pertinentes obtenues au cours de son audit.

Nous avons analysé et revu le tableau des flux de trésorerie prévisionnels.

Nous avons analysé la fiabilité de ces flux de trésorerie prévisionnels en les comparant au passé, en analysant la structure actuelle de coûts, les engagements et encaissements potentiels liés à différents accords.

Enfin, nous avons évalué le caractère approprié des informations fournies dans les annexes des comptes annuels sur les hypothèses de continuité.

Sur la base de ces procédures d'audit, nous concluons que les hypothèses et estimations de la direction sont raisonnables, et que les mentions en annexe sont appropriées.

Valorisation des immobilisations incorporelles

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2021, les immobilisations incorporelles s'établissent à EUR 4.263.509 telles que détaillées à l'annexe C-cap 6.2 et C des comptes annuels et représentent plus de 37% du total du bilan de la Société.

Ces immobilisations incorporelles correspondent principalement à des frais de développement (étude de faisabilité, frais de développement, ...).

Selon l'article 3:39 de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019, les immobilisations dont l'utilisation est limitée dans le temps font l'objet d'amortissements calculés selon un plan établi. Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou non récurrents lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par la Société.

Nous considérons ce point comme un point clé nécessitant une grande attention du commissaire en raison de l'impact potentiellement important de ce test sur les états financiers et du fait qu'il comporte des zones de jugements clés qui sont fortement impactés par les hypothèses retenues.

Nos procédures d'audit relatives point clé de l'audit

Nous avons analysé les informations internes et externes de façon à identifier les indicateurs potentiels de dépréciation.

Nous avons analysé et revu le modèle de dépréciation établi par l'entreprise, en ce y compris les importantes hypothèses sous-jacentes et avons vérifié si le modèle d'évaluation appliqué était approprié.

Nous avons consulté un expert en valorisation interne à notre cabinet afin qu'il évalue la méthodologie, le taux de croissance à long terme et le taux d'actualisation.

Nous avons revu l'analyse de sensibilité préparé par le management afin de comprendre les conséquences à la suite d'un changement des hypothèses.

Nous avons pris en considération toutes les informations que l'entreprise nous a fournies afin d'évaluer les potentiels facteurs additionnels susceptibles d'engendrer des réductions de valeur.

Sur la base de ces procédures d'audit, nous n'avons pas identifié d'exception significative.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au conseil d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au conseil d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1^{er}, 8^o du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales des décisions prises en conflit d'intérêts par le conseil d'administration du 28 juin 2021 telles que décrites dans le rapport de gestion. Elles concernent des négociations avec la société Graftys, dont certains membres du conseil d'administration y sont également actionnaires. Nous n'avons rien à vous signaler à cet égard.

Liège, le 5 avril 2022

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par



Patrick Mortroux
Réviseur d'Entreprises

40		0684.906.013		1	EUR	
NAT.	Date de dépôt	N°	P.	U.	D.	C-cap 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **THERAVET**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Bâtiment BIOTECH 3 - Avenue Jean Mermoz

N°: 32/1

Boîte:

Code postal: 6041 Commune: Gosselies

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de: Hainaut, division Charleroi

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE0684906013

DATE **12/07/2021** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS**

approuvés par l'assemblée générale du

02/06/2022

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/01/2021

au

31/12/2021

Exercice précédent du

01/01/2020

au

31/12/2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: 38

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: COMPLET-cap 6.5.2, COMPLET-cap 6.7.2, COMPLET-cap 6.8, COMPLET-cap 6.14, COMPLET-cap 6.17, COMPLET-cap 6.18.1, COMPLET-cap 6.18.2, COMPLET-cap 9, COMPLET-cap 11, COMPLET-cap 12, COMPLET-cap 13, COMPLET-cap 14

N°	0684.906.013	C-cap 2.1
----	--------------	-----------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET
DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE
REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

ENRICO BASTIANELLI SRL

BE0883830544

Avenue de la Libération 41

1640 RHODE-SAINT-GENESE

BELGIQUE

Début de mandat: 22-11-2017

Fin de mandat: 01-06-2023

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

BASTIANELLI Enrico

Avenue de la Libération 41

1640 RHODE-SAINT-GENESE

BELGIQUE

CAPITAL ET CROISSANCE SC

BE0890073384

Rue de la Plaine 11

6900 MARCHE EN FAMENNE

BELGIQUE

Début de mandat: 21-12-2017

Fin de mandat: 01-06-2023

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

MATHIEU Jean-Philippe

Rue des Cerisiers 11

4053 EMBOURG

BELGIQUE

NESYA GORIS LIFESCIENCES CONSULTING SRL

BE0723875762

Ruitersdreef 3

2900 SCHOTTEN

BELGIQUE

Début de mandat: 14-12-2021

Fin de mandat: 01-06-2023

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

GORIS Nesya

Ruitersdreef 3 3
2900 SCHOTTEN
BELGIQUE

EEBIC VENTURES SA

BE0507740263

Allée de la Recherche 12

1070 ANDERLECHT

BELGIQUE

Début de mandat: 03-05-2021

Fin de mandat: 14-12-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

YELLES CHAUCHE Mohamed Lotfi

Rue Camille Lemonnier 76/14

1050 IXELLES

BELGIQUE

INNOVATION FUND SA

BE0598.764.469

Boulevard Auguste Reyers 80

1030 SCHAERBEEK

BELGIQUE

Début de mandat: 03-05-2021

Fin de mandat: 21-09-2021

Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

OSTACHKOV André

Avenue du Général Morand 11

1380 LASNE

BELGIQUE

WINAND Julie

Rue aux Ruwales 2

5024 MARCHE-LES-DAMES

BELGIQUE

Début de mandat: 22-11-2017

Fin de mandat: 01-06-2023

Administrateur

WHEELER Simon

West Way 9

WD3 7ER WD3 7ER

ROYAUME-UNI

Début de mandat: 14-12-2021

Fin de mandat: 01-06-2023

Administrateur

JOURQUIN Christian

Avenue de la Constitution 73

1083 GANSHOREN

BELGIQUE

Début de mandat: 21-12-2017

Fin de mandat: 05-03-2021

Administrateur

PWC REVISEURS D'ENTREPRISES SRL (B00009)

BE0429501944

Culliganlaan 5

1831 MACHELEN

BELGIQUE

Début de mandat: 12-03-2019

Fin de mandat: 02-06-2022

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

MORTROUX Patrick (A01995)

Rue Visé-Voie 81

4000 LIEGE

BELGIQUE

N°.	0684.906.013	C-cap 2.2
-----	--------------	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession et domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
FIDUCIAIRE DE WALLONIE SRL BE0848685167 Esplanade du Val Saint-Lambert SN 4100 SERAING BELGIQUE Directement ou indirectement représenté par MATHIEU Christophe Rue Anixhe 24 4458 FEXHE-SLINS BELGIQUE	50.387.860	A B

N°.	0684.906.013	C-cap 3.1
-----	--------------	-----------

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	<u>818 974,56</u>	<u>0,00</u>
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>4 476 838,43</u>	<u>2 759 656,74</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	4 263 509,00	2 572 373,77
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	29 840,55	24 599,96
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	20 400,57	23 076,23
Mobilier et matériel roulant		24	9 439,98	1 523,73
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
	6.4/			
Immobilisations financières	6.5.1	28	183 488,88	162 683,01
Entreprises liées	6.15	280/1	171 563,88	162 083,01
Participations		280	8 748,60	8 748,60
Créances		281	162 815,28	153 334,41
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	11 925,00	600,00
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	11 925,00	600,00

N°.	0684.906.013	C-cap 3.1
-----	--------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>6 155 649,84</u>	<u>2 350 910,51</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	197 330,37	0,00
Stocks		30/36	197 330,37	0,00
Approvisionnements		30/31	25 607,00	0,00
En-cours de fabrication		32	45 575,61	0,00
Produits finis		33	9 267,76	0,00
Marchandises		34	116 880,00	0,00
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	279 243,38	90 862,77
Créances commerciales		40	6 916,33	12 031,70
Autres créances		41	272 327,05	78 831,07
Placements de trésorerie	6.5.1/ 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	5 631 417,57	2 167 461,12
Comptes de régularisation	6.6	490/1	47 658,52	92 586,62
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	11 451 462,83	5 110 567,25

N°.	0684.906.013	C-cap 3.2
-----	--------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>9 647 627,00</u>	<u>3 391 683,05</u>
Apport	6.7.1	10/11	10 172 458,50	3 119 952,90
Capital	6.7.1	10	322 393,60	248 930,00
Capital souscrit		100	322 393,60	248 930,00
Capital non appelé (-)		101		
En dehors du capital		11	9 850 064,90	2 871 022,90
Primes d'émission		1100/1	9 850 064,90	2 871 022,90
		0		
Autres		1109/1		
		9		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	-1 956 666,95	-615 816,93
Subsides en capital		15	1 431 835,45	887 547,08
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

N°.	0684.906.013	C-cap 3.2
-----	--------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>1 803 835,83</u>	<u>1 718 884,20</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	909 567,90	699 100,09
Dettes financières		170/4	909 567,90	699 100,09
Emprunts subordonnés		170	62 500,00	0,00
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174	847 067,90	699 100,09
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	884 468,00	1 011 464,66
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	92 054,76	0,00
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	540 164,68	285 096,92
Fournisseurs		440/4	540 164,68	285 096,92
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	173 003,87	120 217,92
Impôts		450/3	16 673,53	2 341,32
Rémunérations et charges sociales		454/9	156 330,34	117 876,60
Autres dettes		47/48	79 244,69	606 149,82
Comptes de régularisation	6.9	492/3	9 799,93	8 319,45
TOTAL DU PASSIF		10/49	11 451 462,83	5 110 567,25

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	2 193 737,72	1 220 016,80
Chiffre d'affaires	6.10	70	12 348,08	0,00
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	54 843,37	0,00
Production immobilisée		72	1 930 219,13	987 809,78
Autres produits d'exploitation	6.10	74	196 327,14	232 207,02
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	3 922 649,29	1 621 216,93
Approvisionnements et marchandises		60	63 972,15	0,00
Achats		600/8	206 459,15	0,00
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-142 487,00	0,00
Services et biens divers		61	2 536 995,41	1 100 014,70
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	762 084,66	468 688,72
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	558 293,79	46 398,79
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1 303,28	6 114,72
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-1 728 911,57	-401 200,13

N°.	0684.906.013	C-cap 4
-----	--------------	---------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	310 196,98	37 145,59
Produits financiers récurrents		75	310 196,98	37 145,59
Produits des immobilisations financières		750	9 480,87	9 019,34
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	300 716,11	28 126,25
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	49 109,14	24 898,79
Charges financières récurrentes	6.11	65	49 109,14	24 898,79
Charges des dettes		650	26 452,36	21 590,82
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)(-)		651		
Autres charges financières		652/9	22 656,78	3 307,97
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-1 467 823,73	-388 953,33
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	-126 973,71	-490,00
Impôts		670/3	2 596,21	0,00
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	129 569,92	490,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-1 340 850,02	-388 463,33
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-1 340 850,02	-388 463,33

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	-1 956 666,95	-615 816,93
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)	(9905)	-1 340 850,02	-388 463,33
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	-615 816,93	-227 353,60
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
à l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	-1 956 666,95	-615 816,93
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	917 799,33	
Amortissements	8003	98 824,77	
Autres (+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	818 974,56	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2		
Frais de restructuration	204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxx	2 543 938,98
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	2 350 385,68	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041	-420 166,55	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	4 474 158,11	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxx	38 544,53
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	444 688,93	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	483 233,46	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	<u>3 990 924,65</u>	

N°.	0684.906.013	C-cap 6.2.2
-----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT AVANT LE 1ER JANVIER 2016			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8025		
Cessions et désaffectations	8035		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8045		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8055		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8075		
Repris	8085		
Acquis de tiers	8095		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8105		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8115		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8125		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81312		

	Codes	Exercice
FRAIS DE RECHERCHE ENGAGÉS AU COURS D'UN EXERCICE DÉBUTANT APRÈS LE 31 DÉCEMBRE 2015		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8056	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8126	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81313	

N°.	0684.906.013	C-cap 6.2.3
-----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxx	76 399,83
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	215 654,08	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	292 053,91	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxx	9 420,51
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	10 049,05	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	19 469,56	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>272 584,35</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
GOODWILL			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8023		
Cessions et désaffectations	8033		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8043		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8053		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8073		
Repris	8083		
Acquis de tiers	8093		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8103		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8113		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8123		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	212		

N°. 0684.906.013

C-cap 6.2.5

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACOMPTE VERSÉ			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8024		
Cessions et désaffectations	8034		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8044		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8054		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8074		
Repris	8084		
Acquis de tiers	8094		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8104		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8114		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8124		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	213		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191		
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8271		
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)		

N°.	0684.906.013	C-cap 6.3.2
-----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxx	26 756,59
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	26 756,59	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxx	3 680,36
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	2 675,66	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	6 356,02	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>20 400,57</u>	

N°.	0684.906.013	C-cap 6.3.3
-----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxx	6 421,68
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	9 971,63	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	16 393,31	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxx	4 897,95
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	2 055,38	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	6 953,33	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>9 439,98</u>	

N°.	0684.906.013	C-cap 6.3.4
-----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194		
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	xxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8274		
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(25)		
Dont			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251		
Mobilier et matériel roulant	252		

N°.	0684.906.013	C-cap 6.3.5
-----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195		
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)		

N°.	0684.906.013	C-cap 6.3.6
-----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166		
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196		
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxx	8 748,60
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	8 748,60	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	8 748,60	
ENTREPRISES LIÉES – CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxx	153 334,41
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	9 480,87	
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	162 815,28	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	—	

N°.	0684.906.013	C-cap 6.4.2
-----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392		
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)		
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	0,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	—	

N°.	0684.906.013	C-cap 6.4.3
-----	--------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393		
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)		
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxx	600,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	11 325,00	
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	11 925,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	—	

N°.	0684.906.013	C-cap 6.5.1
-----	--------------	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		Par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
THERAVET US A, INC (Corporation) 83-3432420 Entreprise étrangère Corporation Trust Center, Orange Street 1209 New Castle County DELAWARE ETATS-UNIS	Parts	10 000	1,00	100,00	31/12/2021	USD	-160 167,50	-9 301,44

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe			
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	51		
Actions et parts - Montant non appelé	8681		
Métaux précieux et œuvres d'art	8682		
	8683		
Titres à revenu fixe			
Titre à revenu fixe émis par des établissements de crédit	52		
	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit			
Avec une durée résiduelle ou de préavis	53		
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

Exercice

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Assurances diverses	33 546,89
Autres charges à reporter	10 851,63

N°.	0684.906.013	C-cap 6.7.1
-----	--------------	-------------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	xxxxxxxxxx	248 930,00
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	322 393,60	
	Codes	Montants	Nombre d'actions correspondantes
Modifications au cours de l'exercice			
Andere		73 463,60	734636
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions		73 463,60	2 489 300
Actions nominatives	8702	xxxxxxxxxx	
Actions dématérialisées	8703	xxxxxxxxxx	
	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		xxxxxxxxxx
Capital appelé, non versé	8712	xxxxxxxxxx	
Actionnaires redevables de libération			
	Codes	Exercice	
Actions propres			
Détenues par la société elle-même			
Montant du capital détenu	8721		
Nombre d'actions correspondantes	8722		
Détenues par ses filiales			
Montant du capital détenu	8731		
Nombre d'actions correspondantes	8732		
Engagement d'émission d'actions			
Suite à l'exercice de droits de conversion			
Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
Montant du capital à souscrire	8741		
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
Suite à l'exercice de droits de souscription			
Nombre de droits de souscription en circulation	8745		12 574
Montant du capital à souscrire	8746		20 621,36
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		12 574
Capital autorisé non souscrit	8751		200 000,00

N°.	0684.906.013	C-cap 6.7.1
-----	--------------	-------------

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

Exercice

Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)	
---	--

N°.	0684.906.013	C-cap 6.9
-----	--------------	-----------

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	92 054,76
Emprunts subordonnés	8811	12 500,00
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	79 554,76
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	92 054,76
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	448 158,53
Emprunts subordonnés	8812	62 500,00
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	385 658,53
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	448 158,53
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	461 409,37
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	461 409,37
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir.

8913	461 409,37
------	-------------------

N°	0684.906.013	C-cap 6.9	
		Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)			
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges			
Dettes financières		8921	
Emprunts subordonnés		8931	
Emprunts obligataires non subordonnés		8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées		8951	
Etablissements de crédit		8961	
Autres emprunts		8971	
Dettes commerciales		8981	
Fournisseurs		8991	
Effets à payer		9001	
Acomptes sur commandes		9011	
Dettes salariales et sociales		9021	
Autres dettes		9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges		9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société			
Dettes financières		8922	
Emprunts subordonnés		8932	
Emprunts obligataires non subordonnés		8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées		8952	
Etablissements de crédit		8962	
Autres emprunts		8972	
Dettes commerciales		8982	
Fournisseurs		8992	
Effets à payer		9002	
Acomptes sur commandes		9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales		9022	
Impôts		9032	
Rémunérations et charges sociales		9042	
Autres dettes		9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		9062	
		Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES			
Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)			
Dettes fiscales échues		9072	
Dettes fiscales non échues		9073	16 673,53
Dettes fiscales estimées		450	
Rémunérations et charges sociales (posten 454/9 en 178/9 van de passiva)			
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale		9076	

Autres dettes salariales et sociales

9077	156 330,34
------	------------

N°.	0684.906.013	C-cap 6.9
-----	--------------	-----------

COMPTES DE RÉGULARISATION

	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Intérêts de crédits	8 886,57
Autres charges à imputer	913,36

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Belgique		7 665,00	0,00
France		1 775,00	0,00
Pays-Bas		2 908,08	0,00
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	182 926,38	225 328,01
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	13	6
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	7,7	4,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	12 712	7 491
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	576 133,55	376 580,08
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	104 972,16	53 494,77
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	80 978,95	38 613,87
Pensions de retraite et de survie	624		

N°.	0684.906.013			C-cap 6.10		
				Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)				635		
Réductions de valeur						
Sur stocks et commandes en cours						
Actées				9110		
Reprises				9111		
Sur créances commerciales						
Actées				9112		
Reprises				9113		
Provisions pour risques et charges						
Constitutions				9115		
Utilisations et reprises				9116		
Autres charges d'exploitation						
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation				640	1 198,32	6 114,72
Autres				641/8	104,96	0,00
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société						
Nombre total à la date de clôture				9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein				9097		
Nombre d'heures effectivement prestées				9098		
Frais pour la société				617		

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125	297 075,39	27 514,44
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754		607,91
Autres			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts			
	6501		
Intérêts portés à l'actif			
	6502	4 453,73	2 708,08
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654		
Ecart de conversion de devises	655		
Autres			

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non-récurrentes	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non-récurrentes	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrent sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non-récurrentes: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers non-récurrentes: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financière non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice		
Impôts et précomptes dus ou versés	9134	1 237,71
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9135	1 237,71
Suppléments d'impôts estimés	9136	
	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	1 358,50
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	1 358,50
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	586 212,37
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	586 212,37
Autres latences actives		
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	660 502,65	202 606,08
Par la société	9146	294 087,79	58 343,12
Montant retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	0,00	15 364,26
Précompte mobilier	9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	171 563,88	162 083,01
Participations	(280)	8 748,60	8 748,60
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	162 815,28	153 334,41
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	8 792,00	8 141,00
A plus d'un an	9361	8 792,00	8 141,00
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	9 480,87	9 019,00
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

N°.	0684.906.013	C-cap 6.15
-----	--------------	------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253	0,00	0,00
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292	0,00	0,00
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

--

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	22 000,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	9 000,00
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont détaillées dans la rubrique "Autres Documents"

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Continuité de l'entreprise - Going concerns

Durant l'année 2021, les capitaux propres de la société sont restés au-dessus du capital social.

Le bilan de la société faisant apparaître une perte reportée de -1.956.666,95 EUR, nous sommes tenus de justifier de l'application des règles comptables de continuité (article 3:6§1 du code de société et des associations).

La perte comptable actuelle est due aux frais fixes liés à la gestion de la société, aux frais de développement des projets VISCO-VET et BIOCERA-VET non couverts par une subvention. La trésorerie prévue a permis de couvrir ces coûts.

Sur la base du périmètre actuel de ses activités et des meilleures estimations de la consommation de trésorerie annuelle, des revenus et des subventions ainsi que l'absence significative d'impact de la situation politique sur ses activités, la Société estime que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie au 31 décembre 2021 devraient être suffisants pour financer ses opérations au moins jusqu'à la fin du premier trimestre 2024.

Grâce à l'augmentation de capital réalisée en juin 2021 pour un montant de 7,05 millions EUR, la Société dispose d'une trésorerie suffisante et ne prévoit pas de nouvelle levée de fond dans les prochains mois.

La valeur des immobilisations incorporelles & corporelles calculée sur base de notre analyse de flux trésorerie actualisée étant supérieure la valeur comptable au 31 décembre 2021, ces immobilisations ne font pas l'objet d'amortissement exceptionnels complémentaires.

Aussi, compte tenu des progrès significatifs de la Société dans ses programmes BIOCERA-VET et VISCO-VET en 2021, qui ont conduit à la commercialisation des premiers produits de la gamme BIOCERA-VET et le lancement d'une étude pivot multicentrique européenne pour le produit VISCO-VET, le Conseil d'Administration estime qu'il est approprié de préparer les états financiers de la société selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

N°.	0684.906.013
-----	--------------

C-cap 7

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DES COMMISSAIRES

N°.	0684.906.013	C-cap 10
-----	--------------	----------

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	7.5	0,6	6,9
Temps partiel	1002	0.5	0,5	0,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	7.7	0,8	6,9
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	12 224	940	11 284
Temps partiel	1012	488	488	0
Total	1013	12 712	1 428	11 284
Frais de personnel				
Temps plein	1021	732 829,05	56 353,02	676 476,03
Temps partiel	1022	29 255,61	29 255,61	
Total	1023	762 084,66	85 608,63	676 476,03
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	12 679,00	0,00	12 679,00

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	4.9	0,0	4,9
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	7 491	0	7 491
Frais de personnel	1023	468 688,72		468 688,72
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	6 495,00		6 495,00

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	13	0	13,00
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	13		13,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2	0	2,00
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	2		2,0
Femmes	121	11	0	11,00
de niveau primaire	1210	0		0,0
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1,0
de niveau universitaire	1213	10		10,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	2		2,0
Employés	134	11		11,0
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

N°.	0684.906.013	C-cap 10
-----	--------------	----------

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	7	0	7,00
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	7		7,0
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

N°.	0684.906.013	C-cap 10
-----	--------------	----------

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803	106,00	5813	1 230,00
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	106,00	58132	1 230,00
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

N°.	0684.906.013	C-cap 15
-----	--------------	----------

AUTRES DOCUMENTS

(à spécifier par la société)

Ann. 1

ANNEXES LIBRES

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(Montant en Euros)

	31 décembre 2021 12 mois	31 décembre 2020 12 mois	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Flux de trésorerie liées aux activités opérationnelles				
Résultat de l'exercice	-1.728.912	-400.710	-95.833	-126.016
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles:				
Amortissements et dépréciations	558.294	46.399	6.484	26.840
Amortissement subsides en capital	300.709	27.514	0	0
Charges calculées liées aux paiements en actions	0	0	0	0
Autres éléments exclus de la trésorerie	0	0	0	0
Engagement de retraite	0	0	0	0
Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt	-869.908	-326.797	-89.349	-99.176
Stock et en-cours	-197.330	0	0	0
Autres créances	-16.479	141.323	-305.931	-18.842
Fournisseurs	255.068	208.604	-6.143	82.636
Autres passifs courants	-380.584	620.684	-24.449	138.452
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles	-339.325	970.612	-336.524	202.247
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisation corporelles	-9.972	-17.961	0	-15.218
Acquisitions d'immobilisation incorporelles	-3.063.673	-1.094.929	-890.092	-658.496
Acquisitions d'immobilisation financières	-20.806	0	-8.749	-2.400
Cessions d'immobilisations	0	1.800	0	0
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	-3.094.450	-1.111.090	-898.841	-676.114
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) Emprunt obligataire convertible en actions	0	0	0	0
Augmentation (diminution) des dettes à long terme	210.468	349.857	260.022	89.221
Intérêts perçus et payés	-12.518	-9.863	265	
Autres charges financières	-27.104	-5.404	-3.365	-2.405
Subsides en capital	544.288	362.042	306.165	219.340
Augmentation des créances à long terme	0	-13.334	-140.000	0
Augmentation de capital	7.052.506	1.870.010	0	1.249.943
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	7.767.640	2.553.307	423.087	1.556.099
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture	2.167.461	81.429	983.055	0
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture	5.631.418	2.167.461	81.429	983.055
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	3.463.956	2.086.032	-901.626	983.055

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(Montant en Euros)

Var. des capitaux propres	Capital	Primes émission	Réserves	Résultat reporté	Résultat	Subsides en capital	Cap propres
Capitaux propres 31/12/2019	134.905	1.115.038	0	-128.421	-98.933	525.505	1.548.094
Augmentation de capital	114.025	1.755.985					
Affectation du résultat N-1				-98.933	98.933		
Résultat N-1					-388.463		
Augmentation (Diminution) subside en capital						362.042	
Capitaux propres 31/12/2020	248.930	2.871.023	0	-227.354	-388.463	887.547	3.391.683
Augmentation de capital	73.464	6.979.042					
Affectation du résultat N-1				-388.463	388.463		
Résultat N-1					-1.340.850		
Augmentation (Diminution) subside en capital						544.288	
Capitaux propres 31/12/2021	322.394	9.850.065	0	-615.817	-1.340.850	1.431.835	9.647.627

Règles d'évaluation

Client : THERAVET SA

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il peut être dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans des cas exceptionnels. Ces dérogations seront justifiées par une décision du conseil d'administration et feront l'objet d'une publication dans les annexes des comptes annuels.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il sera justifié :

- Des éventuelles modifications des règles d'évaluation par rapport aux règles appliquées pour les exercices précédents
- De circonstances impliquant que les chiffres d'un exercice ne sont pas comparables avec ceux de l'exercice précédent et les éventuelles rectifications effectuées afin de permettre la comparaison
- En l'absence d'éléments objectifs permettant leur évaluation, de l'estimation des risques prévisibles et des pertes éventuelles
- De toute autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise

II. Règles particulières

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont portés dans un premier temps à l'actif et ensuite pris en charge en totalité par amortissements sauf les frais suivants :

- Frais d'émission d'emprunt ;
- Frais de restructuration.

La prise en charge de ces deux derniers éléments par amortissements suivra les méthode et durée d'amortissements mieux repris dans le tableau ci-dessous.

Frais d'entrée en bourse

Les frais qui seront portés à l'actif seront directement liés à l'entrée en bourse et sont listés ci-dessous de manière non-exhaustive :

- Commissions,
- Honoraires de conseil et d'accompagnement ;
- Frais d'émission, de centralisation, d'adhésion ;
- Frais de publicité et de communication (webinaire, publicité, webcast, relation avec les médias, etc.)

Les frais récurrents tels que les frais annuels seront quant à eux directement repris en compte d'exploitation.

Immobilisations incorporelles :

En matière de Recherche et Développement :

- 1) Les frais de recherches sont définis comme tout travail original systématique conduit dans l'espoir d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles.

Cette phase de recherche comprend les activités visant à obtenir de nouvelles connaissances, la recherche d'applications concernant les nouvelles connaissances acquises, la recherche de nouveaux produits ainsi que les choix et prises de décision y relatifs.

Ces frais de recherche peuvent être portés à l'actif, mais devront être immédiatement et totalement amortis la même année tant qu'un potentiel direct de génération de revenus pour la société ne sera pas envisagé.

- 2) Les frais de développement sont définis comme la mise en oeuvre concrète de conceptions ou d'études pour la production de matériaux, d'appareils, de produits, de procédés, de systèmes ou de services nouveaux ou considérablement améliorés, en application de découvertes réalisées ou de connaissances acquises, avant le commencement d'une production commercialisable.

Ces frais de développement peuvent être portés à l'actif si, et seulement si :

- (a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est réalisable ;
- (b) l'entreprise à l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- (c) l'entreprise estime avoir la capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- (d) l'entreprise estime que l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables et suffisants compte tenu du plan d'investissement ;

- (e) l'entreprise estime qu'elle a la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle;
- (f) l'entreprise possède la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Si les conditions ci-dessus sont respectées, les frais de développement seront comptabilisés dans la rubrique 210 des comptes annuels.

Les frais de développement sont amortis à partir de l'exercice au cours duquel le projet est commercialisable.

Il devra être justifié d'une durée d'amortissement de ces frais de développement et de goodwill supérieure à 5 ans.

Il pourrait également être tenu compte de tout autre critère objectif permettant de conclure que les frais de développements généreraient des rentrées sur une période supérieure à 5 ans, auquel cas la durée d'amortissements serait identique à la période durant laquelle des revenus seraient générés par cette catégorie de frais.

Etant entendu que la durée d'amortissement des brevets a été précédemment validée pour 15 ans, il nous semble cohérent de définir la même règle pour la génération de revenus liés aux technologies développées par Theravet, à savoir 15 ans.

Durée des amortissements par catégorie :

Actifs	Méthode	Base NR		Taux en %	
		Linéaire (L)	Non-réévaluée (NR)	Principal	Frais accessoires
	Dégressif (D)	Réévaluée (G)	Min-Max	Min-Max	
	Autres (A)				
1. Frais d'établissements					
200 - Frais de constitution et d'augmentation de capital	Linéaire (L)		100%	100%	
201 - Frais d'émission d'actions (IPO)	Linéaire (L)		20%	20%	
203 - Intérêts intercalaires	Linéaire (L)		33%	33%	
204 - Frais de restructuration	Linéaire (L)		20%	20%	
2. Immobilisations incorporelles					
210 - Frais de recherche et de développement	Linéaire (L)		6,67%-100%	6,67%-100%	
<i>Recherche (par projet)</i>	<i>Linéaire (L)</i>		100%	100%	
<i>Développement (par projet) - à partir de la commercialisation du projet</i>	<i>Linéaire (L)</i>		6,67%	6,67%	
211 - Concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires	Linéaire (L)		6,67%	6,67%	
<i>Brevet</i>	<i>Linéaire (L)</i>		<i>Durée de vie effective</i>	<i>Durée de vie effective</i>	
<i>Licences programmes</i>	<i>Linéaire (L)</i>		33%	33%	
<i>Licences recherches</i>	<i>Linéaire (L)</i>		6,67%	6,67%	
<i>Site internet</i>	<i>Linéaire (L)</i>		33%	33%	
212 - Goodwill	Linéaire (L)		20%	20%	
3. Bâtiments industriels administratif ou commerciaux *					
2210 - Bâtiments industriels	Linéaire (L)		5%	5%	
2211 - Bâtiments administratifs et commerciaux	Linéaire (L)		4%	4%	
2212 - Autres bâtiments d'exploitation	Linéaire (L)		4%	4%	
2216 - Frais d'acquisition sur constructions	Linéaire (L)		5%-4%	5%-4%	
<i>Frais d'acquisition sur constructions</i>	<i>Linéaire (L)</i>		<i>Selon le principal</i>	<i>Selon le principal</i>	
4. Installations, Machines et Outillage *					
230 - Installations	Linéaire (L)		10%	10%	
2301 - Installations bâtiments administratifs et commerciaux	Linéaire (L)		10%	10%	
2302 - Installations bâtiments d'exploitation	Linéaire (L)		10%	10%	
231 - Machines	Linéaire (L)		10%/20%	10%/20%	
<i>Machines de laboratoire</i>	<i>Linéaire (L)</i>		10%	10%	
237 - Outillage	Linéaire (L)		10%/20%	10%/20%	
<i>Outillage spécifique (microscope, etc,,)</i>	<i>Linéaire (L)</i>		10%	10%	
5. Matériel de bureau et mobilier *					
24000 - Mobilier des bâtiments industriels	Linéaire (L)		20%/33%/autres	20%/33%/autres	
<i>Mobilier et matériel de bureau</i>	<i>Linéaire (L)</i>		20%	20%	
<i>Matériel informatique de bureau</i>	<i>Linéaire (L)</i>		33%	33%	
<i>Matériel en leasing</i>	<i>Linéaire (L)</i>		<i>durée du leasing</i>	<i>durée du leasing</i>	
6. Matériel roulant *					
2410 - Matériel automobile	Linéaire (L)		20%/50%	20%/50%	
<i>véhicules utilitaires</i>	<i>Linéaire (L)</i>		20%	20%	
<i>véhicules mixtes</i>	<i>Linéaire (L)</i>		20%	20%	
<i>Véhicules d'occasion</i>	<i>Linéaire (L)</i>		50%	50%	
7. Autres immobilisations corp.					
260 - Frais d'aménagements de locaux pris en location	Linéaire (L)		Durée du bail	Durée du bail	
261 - Maison d'habitation	Linéaire (L)		3%	3%	
263 - Matériel d'emballage	Linéaire (L)		20%	20%	

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Montant minimum en dessous duquel on investit pas l'acquisition d'actifs dont la durée de vie est > à 1 an

1.000 €

A partir de 2020, le premier amortissement d'un nouvel investissement est effectué sur la principe du pro-rata temporis

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition. Elles font l'objet de réévaluation selon les règles reprises dans l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

Créances à plus d'un an et à un an au plus

Les créances sont reprises à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non récupération, de moins-value ou de dépréciations probables existent.

Stock

Les différents composants du stock sont évalués comme décrit ci-après :

Consommables de production

Tous consommables utilisés dans son activité de production et permettant d'aboutir à un produit fini ou un en-cours de fabrication.

Tant que la valeur de ces consommables dans le prix de revient des produits et dans le stock de la société restera minime, il est décidé de ne pas reprendre de valeur de stock pour ce poste et de prendre l'intégralité des achats de consommables en charges au moment de leur acquisition.

En outre, sauf décision contraire du conseil d'administration, dans l'éventualité où un consommable n'aurait pas été utilisé en production avant sa date de péremption (durée de 6 mois), la valeur sera ramenée à zéro aussi longtemps qu'il n'aura pas fait l'objet d'une mise au rebut.

Produits finis

Les produits finis sont évalués à leur prix de revient, lequel n'inclut pas les frais indirects de production tels que le transport. L'évaluation se fait globalement (les coûts de production totaux divisés par le total des produits finis produits sur la période donnée) et non individuellement.

Pour le calcul du prix de revient d'un produit fini, il est tenu compte :

- du coût des activités sous-traitées relatives à la production ;
- du coût horaire du personnel nécessaire à la production (le cas échéant) ;
- des différents consommables nécessaires à la production ; ce montant étant calculé de manière forfaitaire en attribuant à chaque dose produite, une quote-part du montant total des achats de consommables de la société sur la période donnée (total des achats de consommables divisé par le nombre de doses produites sur la période donnée) ;
- des frais de packaging primaires, secondaires, d'ajout de notices et instructions d'utilisation.

En outre, sauf décision contraire du conseil d'administration, dans l'éventualité où un produit fini disponible en stock n'aurait pas fait l'objet d'une vente avant sa date de péremption (durée de 4 et 5 ans), la valeur d'une dose de ce produit sera ramenée à zéro aussi longtemps qu'il n'aura pas fait l'objet d'une mise au rebut.

L'unité de stock est la dose et le principe de valorisation de l'unité est la méthode dite du « Prix moyen pondéré ».

Tous les frais liés aux échantillons qui seront donnés à titre gratuits seront directement transférés en charges.

Le cas échéant, une réduction de valeur sera actée si la valeur du marché devenait inférieure à la valeur comptable du produit fini.

En-cours de fabrication

La même méthode d'évaluation et les mêmes composantes seront utilisées afin de déterminer la valeur des en-cours de fabrication.

L'en-cours n'étant qu'un stade intermédiaire du produit fini, celui-ci devra faire l'objet d'une valorisation distincte en considérant uniquement les coûts pouvant être attribués à cet en-cours à ce stade de sa réalisation.

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées au coût de revient en fonction de l'état d'avancement du projet.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.

Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.

Plus-values de réévaluation

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité avec le droit comptable.

Subsides

Les subsides d'exploitation, relatifs à des aides à l'emploi sont considérés directement au résultat en compte 74.

Les subsides relatifs aux dépenses liées à la recherche telle qu'elle a été définie précédemment sont également comptabilisés en compte 74 au compte de résultats, au fur et à mesure de l'éligibilité des dépenses rentrées dans les déclarations de créance y afférentes.

Les subsides relatifs aux dépenses liées au développement tel qu'il a été défini précédemment, sont comptabilisés en compte 15 dans les fonds propres au passif du bilan à raison de 70% du montant du subside, au fur et à mesure de l'éligibilité des dépenses rentrées dans les déclarations de créance y afférentes. Ces subsides sont amortis en compte 75 au compte de résultats, au même rythme que les dépenses liées le sont dans les investissements en compte 21. Les 30% restant du subside légitime sont comptabilisés en compte 17 dans les dettes long terme au passif du bilan et font référence aux échéances dues dans les conventions, sans obligation de résultat.

Les montants reçus des autorités subsidiantes sont considérés soit comme des dettes à court terme, tant que les dépenses liées ne sont pas rentrées dans des déclarations de créances. Le solde des subsides à recevoir est quant à lui considéré comme des créances court terme à l'actif du bilan tant que les montants afférents n'ont pas été reçus.

Ces principes de comptabilisation sont acceptés même si nous savons que l'autorité subsidiaire n'est susceptible de réévaluer l'éligibilité des dépenses qu'à la clôture de la convention, considérant que ces éventuels ajustements ne peuvent être significatifs.

Provision pour risques et charges

Les règles d'évaluation propres aux provisions sont déposées aux articles 3:28 à 3:33 de l'arrêté royal du Code des Sociétés et des Associations.

Les provisions pour risques et charges doivent être constituées systématiquement sur base des méthodes arrêtées par la société. Celles-ci ne peuvent dépendre du résultat de l'exercice et doivent répondre aux critères de prudence, sincérité et bonne foi. Celles-ci ont pour objet de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant.

Ces provisions seront individualisées en fonction des risques et charges de même nature qu'elles sont appelées à couvrir.

Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

Dettes à plus d'un an et un an au plus

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

En fonction la convention conclue avec l'autorité subsidiante, les dettes relatives aux avances récupérables octroyées sont comptabilisées dans un compte distinct du passif du bilan à leur valeur nominale sur base des déclarations de créances introduites par la société.

La comptabilisation de cette dette se fera au travers d'un compte 174 pour la partie remboursable à plus d'un an et 424 pour la partie remboursable à moins d'un an du passif du bilan.

Evaluation des actifs et passifs libelles en devises

Les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros d'après les modalités suivantes :

- Créances à un an au plus, placements de trésorerie et valeurs disponibles au cours à la date de clôture.
- Dettes à un an au plus, et établissement de crédit : au cours à la date de clôture.
- Créances et dettes à plus d'un an et immobilisations : cours historique

Fait à GOSSELIES, le 29 mars 2022

Rapport de gestion en vue de l'assemblée générale ordinaire du 02 Juin 2022

Chers actionnaires,

Conformément aux articles 3 :5 et 3 :6 du Code des Sociétés et des Associations et dans les limites qui nous sont octroyées par les statuts, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport de gestion se rapportant à l'exercice comptable 2021.

1. Situation de la société durant l'année écoulée

L'exercice se termine par une perte de 1.340.850 EUR. Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels comme ils vous ont été valablement présentés et d'affecter le résultat de la manière suivante :

RESULTAT A AFFECTER	-1.956.667
1. Perte de l'exercice à affecter	-1.340.850
2. Perte reportée de l'exercice précédent	-615.817
RESULTAT A REPORTER	-1.956.667
1. Bénéfice à reporter	
2. Perte à reporter	-1.956.667

Le Bilan est rédigé après l'affectation du résultat, en application de l'article 3 :3 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 en exécution du code des Sociétés et des Associations, concernant les comptes annuels des entreprises.

2. Information au sujet d'événements importants survenus après la clôture annuelle

Le 10 janvier 2022, la Société a annoncé l'initiation de la couverture du type « commissioned research » de son titre par Degroof Petercam, avec une étude intitulée "Revolutionizing the treatment of osteoarticular diseases". L'étude de Degroof Petercam présentait une fourchette de valorisation cible comprise entre 9,40€ et 15,90€ euros par action.

Le 18 janvier 2022, la Société a annoncé la signature d'un accord de distribution commercial non exclusif pour son substitut osseux BIOCERA-VET en France avec la coopérative vétérinaire CentraVet, un des principaux distributeurs et grossistes répartiteurs de produits de santé animale dans l'Hexagone. Centravet figure parmi les plus grands acteurs de la distribution de produits de santé animale en France avec plus de 5.000 clients parmi les vétérinaires français. Les deux produits de la ligne BIOCERA-VET, BIOCERA-VET Bone Surgery (BS) et BIOCERA-VET Osteosarcoma (OSA), sont concernées par cet accord.

Avec cet accord, TheraVet poursuit son déploiement commercial sur les zones stratégiques qui repose à la fois sur la constitution d'une force commerciale propre et la conclusion de partenariats

avec des distributeurs de premier rang susceptibles d'accélérer la diffusion du produit en s'appuyant sur un maillage territorial complet.

Le 7 février 2022, la Société a annoncé un partenariat exclusif reposant sur une licence exclusive et mondiale dans le domaine vétérinaire avec la Société Industrie Biomediche Insubri (IBI SA, Mezzovico, Suisse) lui permettant de compléter son portefeuille de substituts osseux avec la nouvelle ligne de greffons osseux biologiques « BIOCERA-VET SmartGraft ».

Le 15 mars 2022, la Société a annoncé le lancement commercial de ses produits BIOCERA-VET Bone Surgery et BIOCERA-VET Osteosarcoma au Royaume-Uni et en Irlande pénétrant le troisième plus grand marché européen des animaux de compagnie.

Le 28 mars 2022, la Société a conclu un contrat d'animation de marché avec la Banque Rothschild afin de favoriser la liquidité et la régularité de cotation des actions TheraVet, ainsi que pour éviter des décalages de cours non justifiés, sans entraver le bon fonctionnement régulier du marché, et ce dans le respect des règles de marché d'Euronext.

3. Circonstances qui pourraient influencer considérablement le développement de la société

Le projet VISCO-VET étant en phase de recherche clinique, celui-ci présente toujours un risque pouvant influencer le développement de la société. En effet, l'étude clinique confirmatoire européenne évaluant le candidat-médicament VISCO-VET a été initiée en France et aux Pays-Bas avec l'objectif d'élargir l'étude au Portugal et à la Pologne rapidement avec l'approbation dans ces 2 pays. L'octroi de ces deux dernières approbations a cependant été retardée pour des raisons administratives indépendantes des caractéristiques du produit VISCO-VET ou du protocole clinique relatif à l'étude. En effet, les approbations attendues au début du dernier trimestre 2021 n'ont finalement été obtenue que début 2022. Le retard sur le taux de recrutement, que ces délais ont causé, n'entraîne à ce stade pas de modification quant à la mise sur le marché anticipée en Europe pour 2024. Cependant, il est à noter que tout élément pouvant encore entraver le bon déroulement de l'étude pourrait à terme entraîner un retard dans l'obtention de l'enregistrement.

Le 24 février 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie était annoncée, entraînant une situation géopolitique complexe. Le conflit en cours risque d'entraîner des conséquences économiques dans les pays européens et aux Etats-Unis, où la Société opère.

Les conséquences sur les opérations de la Société dépendra de l'évolution non prévisible de la situation. La propagation du conflit aux pays voisins ou la pression engendrée par l'arrivée massive de réfugiés pourrait avoir un impact défavorable sur les activités de la Société, en particulier sur les activités liées au développement clinique du produit VISCO-VET. En effet, la Pologne où l'étude clinique européenne évaluant le produit VISCO-VET est en cours de mise en place. L'impact réel est à date difficile à prévoir et dépendra de l'évolution du conflit.

A la date de ce Rapport, ce conflit n'a aucune incidence sur les états financiers et le flux de trésorerie de la Société.

La Société n'a pas identifié d'autres d'évènements ou de circonstances significatifs qui pourraient avoir un impact futur. En effet, le programme de développement de BIOCERA-VET suit le plan initial de commercialisation en Europe. Cependant toute détérioration du climat des affaires liée directement ou indirectement à cette situation (prolongement du conflit, inflation...) pourrait avoir un effet sur les revenus attendus.

4. Activité dans le domaine de la recherche et du développement

Compte tenu du caractère de la société, de sa spécificité ainsi que des circonstances factuelles, la majorité des activités sont du domaine du développement (préclinique et clinique).

5. Augmentation de capital

Une augmentation de capital par apport en numéraire d'un montant total de 7.052.505,60€ (intégralement souscrit et libéré) a été réalisée le 16 juin 2021.

6. Acquisition d'actions propres par la société (ou par sa ou ses filiale(s))

La société n'a pas acquis d'actions propres au cours de l'exercice écoulé.

7. Existence de succursale(s)

La société n'a pas de succursale mais a, depuis le 31 janvier 2019, une filiale aux Etats-Unis dans l'état du Delaware avec un siège d'activité à Bryan, Texas. Cette filiale a pour objectif de réaliser / aider à la préparation d'une étude clinique confirmatoire aux Etats-Unis et de favoriser l'accès de TheraVet au marché US.

8. Courte description des activités

Au cours de l'année 2021, des aides publiques pour un montant total de 1.126.719,28 EUR (dont 844.997,82 EUR en subsides en capital, 227.627,53 EUR en dettes liées aux subsides et 54.198,89 en subsides d'exploitation) ont été attribuées à TheraVet.

En fin d'année 2021, le montant des subsides en capital s'élève à 1.760.059,34 EUR, dont 328.223,89 EUR ont été amortis. Par ailleurs, le montant des dettes liées aux subsides s'élève à 576.727,62 EUR, dont 567.067,90 EUR en dettes à plus d'un an, 9.554,76 EUR en dettes à un an au plus et 104,96 EUR en redevance annuelle liée au chiffre d'affaires.

Pour le programme BIOCERA-VET, la commercialisation des produits dédiés aux procédures de chirurgie osseuse (BIOCERA-VET Bone Surgery) et à la gestion palliative de l'ostéosarcome chez le chien a été initiée en 2021 comme prévu en Belgique, France et aux Pays-Bas. La Société a enregistré ses premières ventes pour ses 2 produits en 2021.

Les collectes de cas cliniques ont été poursuivies dans les différentes indications ciblées par les produits BIOCERA-VET. Aussi, les études cliniques prospectives observationnelles dans les

indications cibles (chirurgie osseuse et ostéosarcome) ont été terminées. Les résultats positifs d'efficacité et de sécurité du produit BIOCERA-VET dans les 2 indications ont été communiqués. Ces résultats ont permis de montrer :

- (i) L'efficacité équivalente du BIOCERA-VET Bone Surgery en termes de fusion osseuse associé à un taux de complications réduits par rapport au traitement de référence dans les indications de chirurgies osseuses.
- (ii) La réduction de la douleur et du risque de fracture pathologique ainsi qu'une amélioration significative de la qualité de vie des chiens atteints d'ostéosarcome grâce à la cimentoplastie réalisée avec BIOCERA-VET Osteosarcoma.

La Société a renouvelé et renforcé ses accords de distribution avec Graftys et a signé deux partenariats exclusifs de distribution avec INNOTERE (Allemagne) et IBI (Suisse, post-clôture) lui permettant d'étendre son portefeuille de substituts osseux.

L'étude de preuve de concept de VISCO-VET chez des chiens de propriétaires a été clôturée et les résultats positifs d'efficacité et de sécurité ont été communiqués en septembre 2021. Dans ce contexte, l'étude confirmatoire européenne prospective, contrôlée, randomisée en double aveugle a été initiée en septembre 2021. La validation du procédé de production de VISCO-VET a été poursuivie.

9. Règles d'évaluation en matière comptable

Les règles d'évaluation ont été établies en 2018 (année du premier exercice) et mise à jour en 2021 conformément aux principes comptables et aux règles d'évaluation définies par l'organe de gestion.

10. Continuité – Going concerns

Durant l'année 2021, les capitaux propres de la société sont restés au-dessus du capital social.

Le bilan de la société faisant apparaître une perte reportée de -1.956.666,95 EUR, nous sommes tenus de justifier de l'application des règles comptables de continuité (article 3:6§1 du code des sociétés et des associations).

La perte comptable actuelle est due aux frais fixes liés à la gestion de la société, aux frais de développement des projets VISCO-VET et BIOCERA-VET non couverts par une subvention. La trésorerie prévue a permis de couvrir ces coûts.

Sur la base du périmètre actuel de ses activités et des meilleures estimations de la consommation de trésorerie annuelle, des revenus et des subventions ainsi que l'absence significative d'impact de la situation géopolitique sur ses activités, la Société estime que sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie au 31 décembre 2021 devraient être suffisants pour financer ses opérations au moins jusqu'à la fin du premier trimestre 2024.

Grâce à l'augmentation de capital réalisée en juin 2021 pour un montant de 7,05 millions EUR, la Société dispose d'une trésorerie suffisante et ne prévoit pas de nouvelle levée de fonds dans les prochains mois.

Aussi, compte tenu des progrès significatifs de la Société dans ses programmes BIOCERA-VET et VISCO-VET en 2021, qui ont conduit à la commercialisation des premiers produits de la gamme BIOCERA-VET et le lancement d'une étude pivot multicentrique européenne pour le produit VISCO-VET, le Conseil d'Administration estime qu'il est approprié de préparer les états financiers de la société selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

La valeur des immobilisations incorporelles & corporelles calculée sur base de notre analyse de flux trésorerie actualisée étant supérieure la valeur comptable au 31 décembre 2021, ces immobilisations ne font pas l'objet d'amortissement exceptionnels complémentaires.

11. Décharge aux administrateurs et à l'expert-comptable externe

Nous vous demandons d'accorder décharge aux administrateurs et à l'expert-comptable externe concernant leur responsabilité lors de l'exercice de leur mandat durant l'exercice écoulé.

12. Décharge du commissaire

Nous vous demandons d'accorder décharge au commissaire concernant sa responsabilité lors de l'exercice de son mandat durant l'exercice écoulé.

13. Intérêts divergents

Sauf en ce qui concerne ce qui est mentionné ci-après, la Société n'a connaissance d'aucun conflit d'intérêts concernant ses administrateurs ou les membres du Comité Exécutif au sens de l'article 7:96 du CSA, qui n'ait été divulgué au Conseil d'Administration. La Société ne prévoit aucun conflit d'intérêts dans un avenir proche.

En 2021, certains membres du Conseil d'Administration ont déclaré l'existence de conflits d'intérêts au sujet de négociations avec la société Graftys, lesquels ont fait l'objet des déclarations suivantes :

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration extraordinaire du 28 Juin 2021 :

ORDRE DU JOUR

« *Le Conseil discute des points suivants :*

- *Position de la SA Innovation Fund représentée par André Ostachkov, qui est à la fois administrateur de la SA TheraVet et de la SA Graftys et qui est donc à ce titre en position de conflit d'intérêts manifeste.*

André Ostachkov a informé les membres du Conseil qu'il se trouve en position de conflit d'intérêts par rapport aux interactions à intervenir entre Graftys et TheraVet, en effet Innovation Fund,



représentée par André Ostachkov, est actionnaire et administrateur des deux sociétés. M. Ostachkov stipule qu'étant en position de conflit d'intérêts, il n'a pas assisté aux discussions au sein de Graftys concernant ce sujet et qu'il a toujours poussé pour que des discussions interviennent, sans nuire à l'image de TheraVet. André Ostachkov ajoute enfin qu'il n'a pas participé aux réunions et qu'il n'était pas au courant du courrier émis par Graftys.

Le Conseil demande que André Ostachkov quitte la réunion pour conflit d'intérêt. André Ostachkov se retire.

Enrico Bastianelli mentionne qu'il n'est plus administrateur (ni délégué à la gestion journalière) de la SA Graftys depuis le jeudi 24 juin mais qu'il est toujours actionnaire de la SA Graftys.

Me Clevenbergh [le Conseil de M. Bastianelli] fait remarquer que les intérêts de M. Bastianelli dans ce dossier sont alignés avec ceux de Theravet de sorte qu'à ce stade il ne se considère pas comme en position de conflit d'intérêts par rapport au présent ordre du jour.»

14. Compte rendu de l'utilisation des instruments financiers

La société n'utilise pas d'instruments financiers qui sont d'importance pour l'appréciation de l'actif, du passif, de la trésorerie et du résultat.

15. Conclusions

Nous espérons vous avoir suffisamment informés et vous demandons d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour toute information concernant ce rapport ainsi que les comptes annuels.

Lors de l'approbation des comptes annuels, nous vous demandons également de nous accorder décharge pour notre gestion.

*

*

*

Fait à Gosselies, le 05 avril 2022

Signatures

DocuSigned by:

Simon Wheeler

84BFA613ED72439...

Dr. Simon Wheeler
Président Indépendant

DocuSigned by:

Enrico Bastianelli

5D6B1580090E417...

La Société à responsabilité
limitée « ENRICO
BASTIANELLI » dont le
représentant permanent est
Monsieur Enrico
BASTIANELLI

DocuSigned by:

Julie Winand

201D7E50DE2F485...

Madame Julie WINAND

DocuSigned by:

Jean-Philippe Mathieu

1DD6FBC42734BA...

La société coopérative à
responsabilité limitée
« CAPITAL & CROISSANCE »,
dont le représentant
permanent est Monsieur
Jean-Philippe Mathieu

DocuSigned by:

Nesya Goris

F26ADFC4DFA14CF...

La société à responsabilité
limitée, Nesya Goris
LifeSciences Consulting dont
la représentante est Madame
Nesya Goris